



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 120193

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le manque de médecins spécialistes dans le département du Pas-de-Calais. Les spécialités comme l'ophtalmologie, la gynécologie, la cardiologie, la dermatologie sont de plus en plus rares dans le département au point que les délais d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous peuvent dépasser 12 mois. Certains spécialistes en sont arrivés à refuser d'accepter de nouveaux patients. Ces refus de patientèle s'exercent également à l'encontre des personnes qui ont déménagé et qui cherchent à trouver, à proximité de leur nouveau domicile, un généraliste comme un spécialiste. La mobilité est devenue indispensable dans notre société, notamment pour faciliter les carrières professionnelles et favoriser les embauches. Mais la mobilité se traduit peu à peu par la dégradation de l'accès aux soins puisque les patients peinent à trouver un nouveau médecin ou un spécialiste dans leur nouvelle aire de résidence. La santé ne doit pas être un obstacle à la mobilité, qui plus est quand les opportunités professionnelles s'ouvrent dans un même département ou dans une même région. En conséquence, il lui demande de lui préciser les dispositions qu'il entend mettre en oeuvre afin de remédier à l'effondrement de la démographie médicale dans le Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120193

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 11016

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)